

## La situation des migrants à Calais...

Qu'on le veuille ou non, des images font honte ! A ceux qui n'ont rien, la force vient enlever même ce qu'ils n'ont pas. Une fois de plus, les refuges de fortune dressés par les migrants aux abords du port de Calais ont été démantelés et leurs occupants dispersés... Jusques à quand se poursuivra sur nos rivages un déni d'humanité qu'une sournoise indifférence s'efforce de cacher ? Il n'y a pas des migrants dont l'errance gêne et dérange. Chacun d'entre eux a un visage, porte une histoire, crie une souffrance, fuit une détresse, redoute une persécution. **Aucun être humain ne se coupe de son pays, de sa famille, de sa culture, de sa dignité sans y être poussé par d'impérieux motifs.** D'autres êtres humains peuvent-ils à leur égard demeurer sourds et aveugles ?..

La difficile recherche de solutions concertées et durables ne saurait justifier la mise entre parenthèses de la grandeur et de la valeur de chaque être humain. Il n'est pas davantage acceptable d'abandonner à des bénévoles plus merveilleux les uns que les autres la sauvegarde du minimum de respect qui est dû à chaque membre de la famille humaine quelles que soient ses origines, son appartenance, sa langue et sa culture.

**Un abri, l'hygiène, les soins, un simple repas : est-ce déjà trop demander ?..**

**La solidarité au-delà des frontières a toujours renforcé l'unité à l'intérieur de notre pays.** Le véritable service du frère n'appauvrit pas. Il ajoute toujours un surcroît d'humanité. Nous en avons bien besoin.

Jean-Paul Jaeger, évêque d'Arras, le 28 mai 2014



## IDEES RECUES !!!

**« On doit protéger en priorité les enfants français. On verra les étrangers plus tard! »**

Réalité : La France a ratifié la Convention Internationale des droits de l'enfant en 1989. Son article 2 stipule : « Les États parties s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation. » L'article 3 est clair sur les droits de l'enfant et les devoirs des états signataires : « Les États parties s'engagent à assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être [...] »

### ...Quelques questions pour nous guider dans nos révisions de vie :

L'ACO, le pape François, des évêques, des non croyants nous interpellent à propos des Migrants.

-Comment recevons-nous ces interpellations?

-Quel(s) lien(s) faisons-nous entre ces interpellations et l'Évangile auquel nous disons croire?

-Ce que nous voyons, nous entendons de ce que vivent les migrants nous révolte-t-il, nous laisse-t-il indifférent(s)?

-Lorsque nous entendons ou voyons à la télé des femmes, des hommes, des enfants à qui on a enlevé ce qu'ils avaient d'humains, comme à Calais ou ailleurs, qu'est-ce que cela nous dit?

### Les Cercles de Silence s'élèvent contre les atteintes à l'humanité des sanspapiers...

*Ils se rassemblent chaque mois :*

**Maubeuge : le dernier Samedi du mois place des Nations 11h/12H**

**Valenciennes : le 1<sup>er</sup> Vendredi Place d'Armes 18h/19H**

**Douai : le 3<sup>ème</sup> Samedi Place d'Armes 18h/19h**

**Equipe de rédaction** : Hubert David, André Dhélin, Marc Dufresne, Danièle Vanelslande, Marité Colpart, Jean-Marie Rausenberger ([brigitte.jeanmarie.rausenberger@gmail.com](mailto:brigitte.jeanmarie.rausenberger@gmail.com)), Raphaël Sevrin ([raphaelsevrin@laposte.net](mailto:raphaelsevrin@laposte.net))

On peut lire Info Migrants sur le site : [www.cathocambrai.com](http://www.cathocambrai.com)